



Didier Reynders participant à une plénière à la Chambre des représentants belges

BELGIQUE-RDC

Vers la recherche
des solutions à la crise
diplomatique

La Belgique, à en croire son ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, travaillerait sur une piste de sortie de crise avec l'ensemble des partenaires européens et internationaux, en espérant qu'une solution idoine sera réellement trouvée à cette situation de crise diplomatique. Et d'ajouter qu'à chaque fois qu'il y a une crise politique importante au Congo, cela a toujours tendance à compliquer les relations bilatérales avec la Belgique.

Dans l'opinion, les avis sont partagés. Pour les uns, les autorités congolaises ont agi en toute souveraineté en tentant de protéger les intérêts de la RDC face à la Belgique. D'autres par contre s'interrogent sur le sens de leur réaction qui tend à entretenir une confrontation avec la Belgique dont le seul tort est d'avoir décidé de réorienter son aide au développement en faveur de la RDC.

Page 3

ARCHEVÊCHÉ DE KINSHASA

La succession du cardinal
Laurent Monsengwo
en marche

La nomination de Mgr Fridolin Ambongo Besungu comme archevêque coadjuteur de Kinshasa s'inscrit dans le respect des règles régissant le fonctionnement d'un archidiocèse. Selon les us de l'Église catholique romaine, l'évêque qui atteint 75 ans d'âge dépose une lettre de démission et prend son éméritat dès que son successeur est installé.

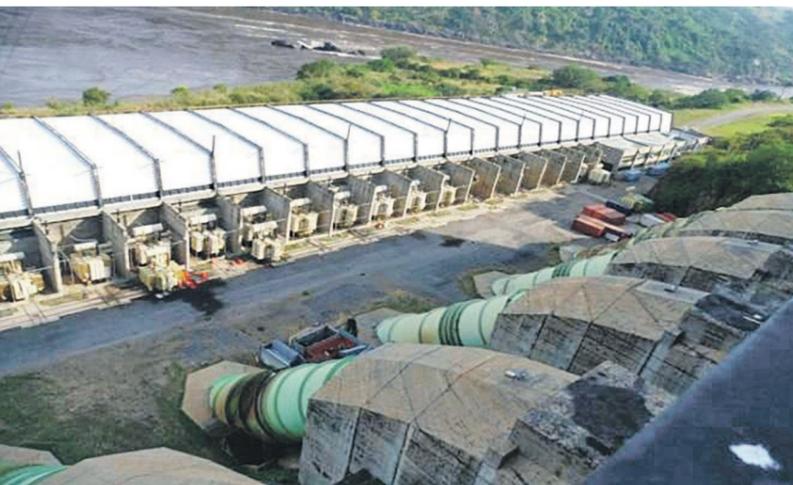
L'évêque de Bonkuye Ikela, dans la province de l'Équateur, est en bonne position pour remplacer l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo. Le nouveau promu fait partie des voix qui pèsent fortement dans l'épiscopat congolais où il s'est fait remarquer par son franc-parler.

Page 3



Mgr Fridolin Ambongo à l'extrême droite

PROJET INGA

La société civile recommande le retrait
des ordonnances sur l'ADPI-RDC

Barrage hydroélectrique Inga II

Dans un communiqué conjoint signé début février, 162 organisations de la société civile ont exprimé leurs inquiétudes sur le manque de transparence dans la gestion du projet Inga par l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI) et dénoncé la lenteur observée dans l'adoption de textes légaux devant faciliter et garantir la bonne gestion de ce projet.

Ces ONG ont noté que l'ADPI-RDC relève toujours de la tutelle de la présidence. Une dépendance qui, d'après elles, risquerait de faire échapper le dossier Inga du contrôle d'autres parties prenantes, dont le parlement et la société civile.

Page 2

ÉNERGIE

Une étude
sur l'exploitation
hydroélectrique
des rapides de Kinsuka

Le projet de construction et d'exploitation d'une centrale à partir des rapides de Kinsuka sera développé sous le mode de partenariat public-privé. L'idée est d'arriver à développer une centrale hydroélectrique, au niveau de l'île de Kuidi, qui disposera d'une capacité installée de 200 MW. L'actuel projet vise à augmenter la disponibilité en électricité à Kinshasa et à résorber le déficit chronique du réseau interconnecté de la Société nationale d'électricité.

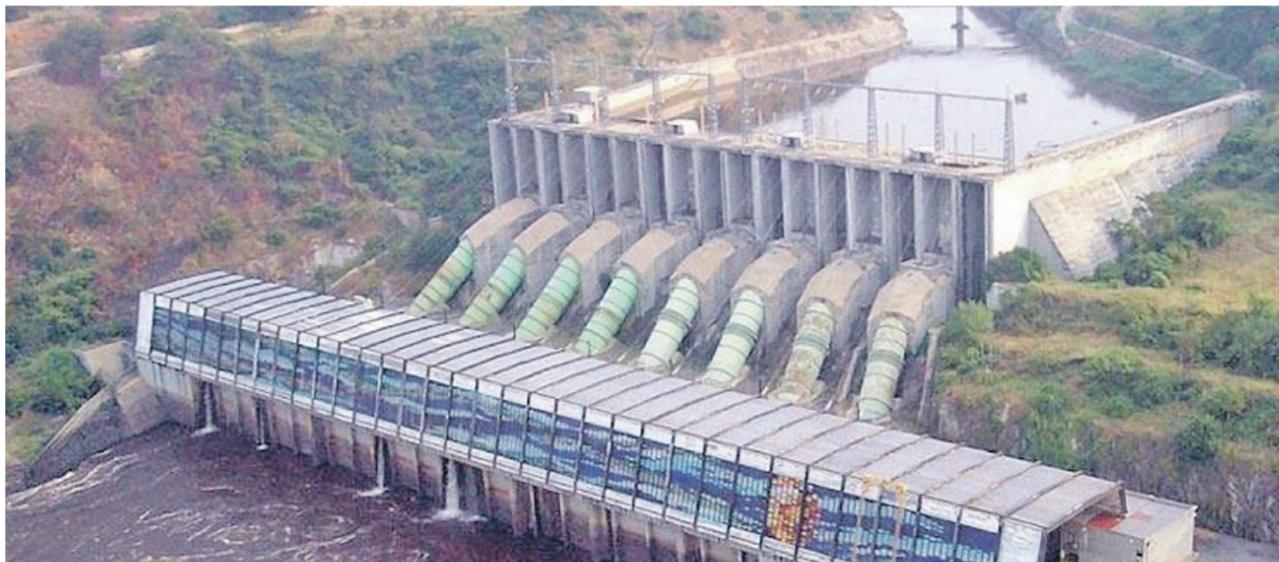
Bâti sous le mode de partenariat public-privé, la partie privée est représentée par un consortium constitué de la société Industrial promotion service du Kenya et de la société SN Power de la Norvège.

Page 2

PROJET INGA

La société civile fustige le manque de transparence

Plus d'une centaine d'ONG se disent inquiètes face à la lenteur observée dans l'adoption de textes légaux devant faciliter et garantir la bonne gestion du projet.



Le barrage hydroélectrique d'Inga

Dans un communiqué conjoint signé début février, cent soixante-deux organisations de la société civile dénoncent le manque de transparence dans la gestion du projet Inga par l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI) et la lenteur observée dans l'adoption de textes légaux devant faciliter et garantir sa bonne gestion.

Ces organisations font remarquer que l'ADPI-RDC relève toujours de la tutelle du président de la République. Aussi craindraient-elles qu'à cause de cette dépendance, la mise en oeuvre de ce projet risquerait d'échapper au contrôle des autres parties prenantes, dont le parlement et la société civile. La société civile se dit surprise d'avoir appris, le 9 janvier dernier par voie de presse, la promulgation par le chef de l'Etat de l'ordonnance portant dispositions complémentaires relatives au statut, à l'organisation et au fonctionnement de l'ADPI-RDC. Elle s'étonne du fait que les démarches qu'elle a entreprises au niveau du Journal officiel de la RDC et de l'ADPI pour accéder au texte de cette ordonnance ont été « voués à l'échec ».

Pour les ONG, cette ordonnance, bien qu'elle n'ait pas annulé les précédentes dont celle n°15/079 du 13 octobre 2015 portant création, organisation et fonctionnement d'un service spécialisé au sein de la présidence de la République dénommé ADPI-RDC ainsi que celle n°15/080 du 13 octobre 2015 portant nomination d'un chargé de mission au cabinet du président de la République, pose la problématique de la légitimité de cette structure par rapport à la Constitution, d'une part, et la mise sous tutelle du chargé de mission au chef de cabinet du président de la République, d'autre part, « alors que les deux ont rang de ministre ».

Une loi pour préciser les missions de l'ADPI-RDC

La société civile a également fustigé le retard pris dans la transmission du projet de loi sur Inga au parlement pour des « raisons inavouées », alors que les missions de l'ADPI auraient été mieux précisées à travers ce texte. « En outre, il sied de rappeler que dans les engagements pris par le gouvernement de la RDC à travers la politique de mise en oeuvre du projet hydroélectrique Inga 3 Basse chute, il est stipulé que l'ADEPI devrait être créée à travers une loi et devait être une entité jouissant d'une autonomie, puis rattachée à la primature », ont rappelé ces ONG.

Notant que la non-implication effective de la société civile entrave l'accès à l'information du grand public sur l'évolution du projet Grand Inga, ces organisations ont souligné que cette situation violerait les dispositions de l'article 24 de la Constitution, ainsi que les instruments internationaux et régionaux dument ratifiés par le pays, en l'occurrence la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 27 juin 1981; la Convention des Nations unies contre la corruption, etc. « Dans ces conditions, le risque de mettre en péril les droits fondamentaux des communautés locales dont les femmes et les enfants, devant être affectés par le projet est très élevé », ont fait remarquer les acteurs de la société civile. Ils ont, en outre, réitéré leur refus catégorique de soutenir le développement du projet Inga « dans ce contexte d'opacité entretenue ». Aussi recommandent-ils que soient retirées, de façon pur et simple, les ordonnances relatives à l'ADPI-RDC et la mettre sous tutelle du ministère de l'Energie et ressource hydroélectrique à travers la loi Inga.

Lucien Dianzenza

ÉNERGIE

Une étude sur l'exploitation hydroélectrique des rapides de Kinsuka

La société Great Lake Energy évaluera la possibilité de construire et d'exploiter une centrale sur le site inadéquat à la navigation. À Kinshasa, des contacts fort enrichissants ont pu avoir lieu entre cette société et le ministre de l'Énergie et ressources hydrauliques, Ingele Ifoto.

Le projet de construction et d'exploitation d'une centrale à partir des rapides de Kinsuka sera développé sous le mode de partenariat public-privé. L'idée est d'arriver à développer une centrale hydroélectrique, au niveau de l'île de Kuidi, qui disposera d'une capacité installée de 200 MW. De la société qui mènera cette étude, les quelques informations disponibles renseignent qu'elle est l'investisseur développeur du projet Ruzizi III. L'actuel projet vise à augmenter la disponibilité en électricité à Kinshasa et à résorber le déficit chronique du réseau interconnecté de la Société nationale d'électricité.

Selon l'accord de réalisation, l'étude devra démarrer d'ici à deux ans. Il faut d'abord arriver à boucler le financement du projet dont le montant n'a pas été révélé. Bâti sous le mode de partenariat public-privé, la partie privé est représentée par un consortium constitué de la société Industrial promotion service du Kenya et la société SN Power de la Norvège.

Des sources ministérielles ont confirmé des contacts entre Great Lake Energy et d'importants conglomérats industriels chinois. L'on s'achemine vers un véritable partenariat capable d'aider à la mobilisation rapide des fonds nécessaires pour la réalisation du projet.

Voilà un cas concret où l'érection d'une agence de gestion du fleuve Congo pourrait s'avérer d'un apport crucial pour en déterminer l'impact possible sur l'environnement. Déjà que le secteur de Kinsuka est réputé pour l'extraction incontrôlée des pierres servant à la construction dans ce quartier qui a connu l'une des croissances les plus rapides de la ville de Kinshasa ces dernières années. Justement, il s'agit de répondre à un besoin grandissant du courant électrique des habitants, tant de cette zone que du reste de la capitale congolaise. L'on signale tout de même qu'il est prévu la sécurisation du site du projet pendant la construction et l'exploitation.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :

Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BELGIQUE-RDC

Vers la recherche des solutions à la crise diplomatique

Le gouvernement belge, selon son ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, travaillerait pour mettre fin au différend entre les deux pays.

Entre la Belgique et la République démocratique du Congo (RDC), ce n'est plus la lune de miel. Les relations entre les deux pays se sont détériorées ces dernières heures, à tel point que rien, à l'heure actuelle, ne permet d'espérer une réconciliation à court terme. Kinshasa et son ancienne métropole sont allées très loin dans leur bras de fer avec, à la clé, des décisions épidermiques qui procèdent plus de l'instinct que de la rationalité.

Le recadrage par la Belgique de sa coopération bilatérale avec la RDC assorti d'une réorientation de ses fonds de développement vers des ONG, en lieu et place des institutions politiques congolaises, peut être considéré comme l'élément enclencheur de cette crise diplomatique qui a pris des proportions inattendues. En effet, la réaction énergique de la RDC a véritablement mis une croix sur des relations séculaires désormais sacrifiées sur l'autel des intérêts politiques.

Kinshasa est allée plus loin en décidant de fermer, pour une durée indéterminée, la Maison Schengen avec comme corollaire, la suspension du traitement de demande de visas. Sur la même lancée, elle a ordonné la cessation des activités de l'agence belge de développement Enabel (ex-CTB), la fermeture de son consulat à Anvers, la réduction des vols de la compagnie Brussels Airlines. La Belgique, pour sa part, était astreinte, par principe de réciprocité, à faire de même en fermant ses postes consulaires à Lubumbashi et à Goma.



Didier Reynders

Privilégier l'intérêt supérieur des deux peuples

Dans l'opinion, les avis sont partagés. Si pour les uns, les autorités de Kinshasa ont agi en toute souveraineté, d'autres, par contre, à l'instar du député Henri Thomas Lokondo, trouvent excessives les mesures prises par la RDC. L'élue du peuple s'interroge sur le sens de la réaction des autorités congolaises qui veulent « entretenir une confrontation » avec la Belgique qui, dit-il, n'a privé le pays « que de seulement vingt-cinq millions d'euros ». La seule décision qu'il trouve justifiée de la part de la RDC demeure la fermeture de l'Agence belge de développement qui est la conséquence de la mise en veille par la Belgique de la coopération structurelle État à État. C'est amplement justifié, ajoute-t-il, que les services

de la coopération technique belge soient gelés jusqu'à nouvel ordre.

Prenant le contre-pied du député de la majorité présidentielle (MP), le porte-parole de la plate-forme présidentielle a estimé, pour sa part, que les mesures de rétorsion prises par Kinshasa l'ont été de façon logique et rationnelle. La RDC, à en croire André Alain Atundu, n'a fait que protéger ses « intérêts face à la Belgique, c'est-à-dire sa souveraineté, la dignité de son peuple et rétablir l'honneur souillé du pays à cause des motivations à la base de la décision de la Belgique ». Pour ce cadre de la MP, la situation de crise ainsi déplorée résulte de la décision unilatérale de la Belgique de modifier fondamentalement les règles de relations diplomatiques et de partenariat en matière de coopération. « Ceci a causé un préjudice moral et politique immense, en raison des motivations données à cette décision », a-t-il argumenté. L'autre son de cloche est celui du sénateur Jacques Djoli qui, dans cette affaire, a préféré prendre fait et cause pour le peuple congolais. Pour lui, « les mesures prises par le gouvernement congolais semblent être à l'avantage du régime en place et des pays voisins plutôt que du peuple congolais ». Sans ambages, il assène : « Lorsque vous fermez le consulat à Goma, les Congolais sont obligés d'al-

ler chercher les visas au Rwanda ».

Les opérateurs économiques pénalisés

Plus nuancée, la Fédération des entreprises du Congo qui s'est également invitée dans ce débat, a estimé que la crise belgo-congolaise pénalisait tout à la fois la population et les opérateurs économiques tant de la Belgique que de la RDC. « Il y a de ceux-là qui avaient déjà pris certains engagements, de rendez-vous d'affaires [...] Maintenant, il faut tout revoir. Mais il faut comprendre aussi que cela ne va pas affecter seulement les Congolais, parce que lorsqu'on parle affaires ce sont deux parties qui sont en présence. Il n'y a pas que des Congolais qui sont demandeurs. Même de l'autre côté, ils sont aussi demandeurs », a indiqué le vice-président Dieudonné Kalala. Il a plaidé pour que l'intérêt supérieur des deux nations soit privilégié.

À tout prendre, Congolais et Belges ne sortent pas grandis de cette crise diplomatique qui les affecte considérablement. La Belgique et la RDC sont invitées à ne ménager aucun effort dans la recherche des solutions de sortie de crise pour l'intérêt de leurs peuples respectifs. « Nous travaillons sur cette sortie de crise avec l'ensemble des partenaires européens et internationaux, en espérant que l'on puisse réellement trouver une solution à cette situation au Congo. On sait que chaque fois qu'il y a une crise politique importante au Congo, cela complique les relations bilatérales avec la Belgique », a récemment déclaré le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders.

Alain Diasso

ARCHEVÊCHÉ DE KINSHASA

La succession du cardinal Laurent Monsengwo en marche

Selon les us de l'Église catholique romaine, l'évêque du diocèse de Mbandaka, Mgr Fridolin Ambongo Besungu, se trouve d'ores et déjà en pole position pour succéder à l'actuel archevêque de la ville capitale.

Pour combien de temps le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya tiendra-t-il encore les rênes de l'archevêché de Kinshasa ? En tout cas, ses jours sont à présent comptés depuis que le pape François a décidé de lui flanquer un évêque coadjuteur, en la personne de l'évêque du diocèse de Mbandaka, Mgr Fridolin Ambongo Besungu. C'est la nonciature apostolique en RDC qui a été la première à annoncer la nouvelle de la nomination du vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) qui se trouve d'ores et déjà en pole position pour succéder à l'actuel archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo.

En effet, d'après les us de l'Église catholique romaine, l'évêque qui atteint 75 ans d'âge dépose une lettre de démission et prend son éméritat dès que son successeur est installé. Le cardinal Monsengwo se trouvant dans ce cas de figure, devrait naturellement rendre le tablier au pro-

fit de son adjoint, quitte à ce que sa démission reçoive le quitus du pape et du collège de neuf cardinaux qui aident le successeur de saint Pierre dans le gouvernement universel de l'Église catholique romaine.

Une nomination dans un contexte particulier

Dans le cas d'espèce, cette procédure n'a pas encore été activée. En attendant, le nouveau promu qui est appelé à aider l'archevêque métropolitain dans sa mission pastorale à Kinshasa s'est déjà mis à l'œuvre. Pour tout dire, Mgr Fridolin Ambongo Besungu évoluera comme un évêque auxiliaire aux côtés de l'évêque diocésain, avec droit de succession immédiate sur le siège de l'évêque à qui il est adjoint après la démission ou le décès de ce dernier. Toutefois, la nomination de l'évêque de Bokungu-Ikela (province de l'Équateur) intervient dans un contexte particulier de la vie nationale sur fond des rapports tendus entre le pouvoir et l'Église catholique avec le cardinal Laurent Monsengwo en première ligne. Contrairement à une certaine opinion qui pense que le pape chercherait à « sanctionner » le cardinal Laurent Monsengwo pour ses incartades vis-à-vis du pouvoir de Kinshasa, maints analystes



Cardinal Laurent Monsengwo

pensent plutôt le contraire.

D'après eux, le pape qui est resté constant dans ses prises de position vis-à-vis de Kinshasa sur fond de condamnation du moindre égarement des autorités, cherche plutôt à accentuer la pression en misant sur un évêque réputé proche de l'opposition radicale. En effet, susurre-t-on dans les milieux politiques,

le nouvel archevêque coadjuteur de Kinshasa a toujours développé un discours tranchant défendant les thèses de l'opposition. « On s'attend à des envolées oratoires des plus violentes tant il n'a jamais fait mystère de son appartenance à l'opposition radicale », a lancé, avec regret, le secrétaire général adjoint de la Convention des Congolais unis, parti proche de la majorité.

Pour rappel, l'actuel vice-président de la Céncó avait pris une part active dans les discussions ayant abouti à la signature de l'accord du 31 décembre 2016 en vue d'amener la classe politique à un texte inclusif.

Mgr Fridolin Ambongo est né le 24 janvier 1960, à Boto. Président de la commission Justice et paix en RDC, il a aussi dirigé la Commission épiscopale pour les ressources naturelles de l'épiscopat. Il fait partie des voix qui pèsent fortement dans l'épiscopat congolais et se fait remarquer par son franc-parler.

A.D.

AGRICULTURE

La pomme de terre pourrait disparaître dans l'est de la RDC

Premier producteur de la denrée alimentaire dans le pays, le Nord-Kivu n'a plus renouvelé son programme des variétés depuis les années 1980. Aujourd'hui, un problème sérieux se pose pour accéder à des semences de bonne qualité et surtout à un coût abordable.

Fatigués de s'approvisionner à des coûts exorbitants auprès des coopératives multiplicatrices et agriculteurs privés du Rwanda et de l'Ouganda, les agriculteurs de la pomme de terre du Nord-Kivu appellent à une prise de conscience nationale. La question est d'autant plus préoccupante qu'ils doivent faire face à des tracasseries policières et au risque de perte des semences à la frontière, alors que la loi agricole et son arrêté interministériel d'application réglemente déjà l'importation et l'exportation des intrants agricoles.

Le débat actuel ne concerne pas que le risque de disparition de la pomme de terre. C'est tout l'avenir du secteur agricole qui se joue désormais dans les futures politiques agricoles du pays. Une telle faiblesse est d'abord le fruit de l'incapacité de l'Inera (Institut national d'étude et de recherche) et des centres d'adaptation pour la production des semences améliorées de rendre disponibles des semences de qualité aux agriculteurs du coin. Même si des voix s'élèvent pour rappeler la distance géographique énorme entre le Nord-Kivu et les deux principales sources de production des semences de base du pays, il y a tout de même un faible appui et accompagnement public préjudiciable aux producteurs agricoles.

Par le passé, ce déficit de relation a conduit à la création de la Fédération des orga-



nisations des producteurs agricoles du Nord-Kivu. Cette dernière a mis en place un programme d'appui-conseil pour accompagner les coopératives du Masisi dans leur structuration en sociétés coopératives. L'idée était de les aider à développer un système de valorisation des semences améliorées localement. Pour les mettre à niveau, il a fallu passer par des apprentis-

sages, des voyages d'échanges et même l'amélioration des conditions de stockage et de conditionnement des semences de la pomme de terre.

Sauver l'agriculture en danger

Aujourd'hui, il y a un appel pressant des organisations paysannes pour sauver l'agriculture en danger. Les producteurs agricoles éprouvent de plus en plus de dif-

ficultés à s'approvisionner en semences de bonne qualité dans le Nord-Kivu et même ailleurs. On s'imagine la situation dans d'autres provinces du pays qui ont fini par perdre leur vocation agricole au fil des années, faute de matières premières de qualité. Cela concerne aussi bien la pomme de terre que le maïs, le riz, le haricot, le soja... Et la distance ne facilite pas non plus la tâche aux petits agriculteurs du Nord-Kivu qui ne peuvent s'approvisionner régulièrement sans exploser leurs budgets. Et même s'ils le font, ils ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour assurer la bonne conservation des semences, sans compter l'absence de structuration des producteurs semenciers dans les sites agricoles.

Cette situation va continuer à profiter aux pays voisins exportateurs des semences. Ceux-ci continueront à déverser leurs produits à des coûts onéreux et sans possibilité de contrôle pour les services congolais. Plusieurs témoignages font état d'une baisse de la production du haricot et du maïs dans certaines localités du Nord-Kivu, faute de bonnes semences.

Bien au-delà du seul Kivu, il est temps que le pays réfléchisse plus sérieusement sur les recherches à réaliser pour produire des semences qui s'adaptent aux différentes zones de production du vaste territoire national. Il y va de la réussite du projet d'autosuffisance alimentaire. Par ailleurs, un appui à la vulgarisation des semences et un transfert des acquis à la base représente également d'autres défis de taille pour la RDC au cours des prochaines années.

Laurent Essolomwa

LIVRES

Félix Wazekwa publie « Les petits bonbons de la sagesse »

L'artiste musicien, désormais écrivain, a présenté son ouvrage, le 6 février à Kinshasa, au ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi.



Félix Wazekwa remettant un exemplaire de son livre au ministre Félix Kabange

« Les petits bonbons de la sagesse », un ouvrage de 153 pages, est le tout premier du musicien-écrivain Félix Wazekwa. Après la présentation de ce livre au ministre de la Coopération au développement, John Kwet, qui l'a félicité pour cette inspiration, l'auteur est allé accomplir le même geste auprès du ministre chargé de l'Aménagement du territoire, Félix Kabange Numbi. Dans sa présentation, Félix Wazekwa a indiqué : « Le livre parle de la sagesse et de beaucoup de sujets pour lesquels je fais valoir mon point de vue. C'est un essai de la littérature qui traite de la réflexion. Il n'y a pas de bibliographie dans ce livre et je n'ai pas lu d'autres livres pour le rédiger. Je ne parle que de mes pensées ».

Un exemplaire de cette publication a été remis au ministre Félix Kabange Numbi qui a promis de le lire pour émettre son point de vue. Félix Wazekwa s'est dit, d'ailleurs, ouvert à toute critique. « Je peux aussi être contredit, comme l'a si bien dit le ministre de l'Aménagement et Rénovation de la ville qui a m'a fait la promesse de lire ce livre et revenir à moi pour me donner son point de vue... », a souligné l'auteur.

Félix Wazekwa a ajouté qu'à travers ce livre, il a voulu démontrer à la face du monde, surtout aux jeunes, que les musiciens de son pays ne sont pas des illettrés comme d'aucuns le pensent. « Les musiciens sont des gens qui ont aussi étudié... », a-t-il laissé entendre.

Aline Nzuzi

PARUTION

L'IRDH annonce le retour de son bulletin physique

Pour l'association à but non lucratif, la décision répond au besoin des lecteurs qui ne sont pas dans les médias sociaux.

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a annoncé, le 6 février, la parution du « Bulletin mensuel d'information et d'éducation aux droits humains », de janvier 2018, en papier dur. À en croire cette association, ce format, publié aussi sur le site de l'Institut, paraissait depuis juin 2014 et a été interrompu, en décembre 2016, au profit de la version électronique sur le site www.irdh.co.za, par emails, sur Facebook <https://www.facebook.com/www.irdh.co.za>, LinkedIn, Twitter, WhatsApp et Youtube. L'IRDH motive cette décision par le souci de répondre au besoin des lecteurs qui ne sont pas dans les médias sociaux.

Deux articles intéressants

À en croire l'ONG, le numéro 001 de janvier 2018 annoncé contiendrait, outre la présentation de l'IRDH et la Déclaration universelle des droits de l'homme, deux articles intéressants. Il s'agit, a précisé l'Institut, de « L'accès équitable à l'internet en RDC, la part des entreprises de télécommunication » ainsi que de « Prestation de l'avocat pour compte et au nom d'un membre de sa famille ».

Le premier papier, a précisé l'IRDH, soulève la problématique de la nécessité indiscutable de l'accès à l'internet, pour un développement durable à l'horizon 2030, face aux défis liés notamment au coût, au faible taux de pénétration et à la politique du gouvernement congolais. Alors qu'une proposition y est aussi faite aux entreprises de participer, comme organes de la société congolaise, à rétablir l'équité, en créant des points d'accès gratuits, au profit des universités et centres de recherche. Le second papier, quant à lui, participe au débat entre avocats. Peut-on prêter pour un membre de sa famille ? C'est la question principale à laquelle l'article tente de répondre. Il analyse les arguments des deux camps opposés, du oui et du non ; il donne des exemples des barreaux qui sont dans les deux camps et conclut que l'avocat devrait être jugé en fonction de la loi qui a la primauté sur les usages non écrits, au vu des faits et de son serment.

Lucien Dianzenza

AFRIQUE DU SUD

« Discussions constructives » entre Zuma et Ramaphosa

Le Congrès national africain (ANC) a reporté sa réunion extraordinaire, devant se pencher sur un départ anticipé du président sud-africain, à la suite des échanges jugés fructueux entre ce dernier et son possible successeur.

La rencontre du mardi soir entre les deux ténors de l'ANC marque le début de la fin du feuilleton politique qui perdure depuis des mois au sein du parti au pouvoir. Le comité national exécutif (NEC) – principal organe de décision du parti – aurait pu décider, ce 7 février, de forcer Jacob Zuma à la démission. Un scénario humiliant pour celui qui a succédé à Thabo Mbeki.

Mais coup de théâtre, cette réunion a été reportée in extremis aux 17 et 18 février en raison de « discussions fructueuses et productives » entre les deux principaux acteurs de la crise, a annoncé l'ANC, sans donner plus de précisions. Ce qui pourrait suggérer qu'un accord ait été trouvé. Pourtant, le parti n'a pas évoqué la possibilité d'un accord sur une éventuelle démission du président, dont le dernier mandat expire en 2019. Mais tard dans la soirée, un quotidien sud-africain, *«le Sunday Times»*, affirmait que



Jacob Zuma et Cyril Ramaphosa

le président Zuma avait accepté de démissionner une fois que certaines conditions auront été remplies.

L'ANC, au pouvoir depuis la fin du régime ségrégationniste de l'apartheid en 1994, se déchire depuis des semaines sur l'avenir du président Zuma, embourbé dans des scandales. Les partisans du nouveau chef de l'ANC, Cyril Ramaphosa, élu en décembre dernier, tentent de le pousser au plus vite vers la sortie, alors que se profilent les élections générales de 2019. Les pro-Zuma insistent, eux, pour que le président termine

son second mandat.

Cette question lancinante qui paralyse l'ANC a plongé le pays dans une crise politique majeure, avec le report du discours annuel du chef de l'Etat devant le parlement, prévu le 8 février. « *Nous avons pensé qu'il était nécessaire d'assurer un climat politique plus propice* » au discours du chef de l'Etat, a justifié la présidente du parlement, Baleka Mbete, craignant que l'intervention de Jacob Zuma ne soit fortement perturbée.

Un précédent en 2008

L'ANC multiplie depuis plusieurs semaines réunions officielles et tractations en coulisses, sans parvenir à une décision sur l'avenir de Jacob Zuma. Le 4 février dans la soirée, le président a renvoyé dans les cordes les six plus hauts dirigeants du parti, qui étaient venus dans sa résidence de Pretoria le prier de partir. « *Je ne vois pas pourquoi je démissionnerai. Je n'ai rien fait de mal* », leur a-t-il lancé, bravache, selon la presse locale.

Le NEC et ses cent sept membres ont le pouvoir de « *rappeler* » le président, qui ne tient sa légitimité que des seuls députés

qui l'élisent, et de le pousser à la démission, comme ce fut le cas en 2008 pour le président Thabo Mbeki. « *Zuma doit partir, et le plus tôt sera le mieux* », a estimé la fondation Nelson-Mandela. Il « *a trahi le pays dont Nelson Mandela avait rêvé* », a-t-elle ajouté. Dans ce combat interne à l'ANC, Cyril Ramaphosa, qui a promis de combattre la corruption qui gangrène le sommet de l'Etat et de faire revenir les investisseurs étrangers dans le pays, joue gros. Le 6 février, les analystes politiques estimaient en tout cas que le report de l'adresse à la nation – qui est une première dans l'histoire du pays – indique très clairement que Jacob Zuma n'est plus maître de la situation. Pendant ce temps, l'opposition s'impatiente. Si Jacob Zuma ne part pas, elle s'en chargera. Une nouvelle motion de défiance contre le président a été déposée et doit être soumise au vote de l'Assemblée dans moins de trois semaines. C'est la huitième motion de défiance contre le chef de l'Etat.

Josiane Mambou Loukoula

ETATS-UNIS

Février 2018, «commémoration de l'histoire afro-américaine»

Dans un discours, le président américain, Donald Trump, a appelé à rendre hommage aux contributions des Afro-Américains à la « grande nation, contributions qui témoignent de leurs détermination, résilience et courage».

Donald Trump a indiqué qu'au cours de la longue histoire des Etats-Unis, les Afro-Américains ont enduré une discrimination et une intolérance flagrantes. Mais ils sont restés déterminés à contribuer « à la grandeur des Etats-Unis ». Puis, il a présenté une série de souvenirs « des défis du passé américain », honorant les héros afro-américains « qui nous inspirent pour définir l'avenir de notre pays ». Le thème de la commémoration est intitulé : « Les Afro-Américains en temps de guerre ».

Le chef de l'Etat américain a salué les contributions héroïques des Afro-Américains lors des conflits militaires, de la Guerre d'indépendance aux opérations en cours dans le monde. « *Les Afro-Américains ont porté une énorme partie du fardeau des batailles dans chacun des engagements militaires américains, pour répondre à l'appel*

du devoir », et à l'amour de leur pays, a-t-il dit, « *malgré les préjugés raciaux, les inégalités et la ségrégation* ». Il a souligné des actes de bravoure face à une grave injustice, révélant le sens du patriotisme américain, à savoir « *le service avant l'intérêt personnel* ».

Les Afro-Américains ont porté une énorme partie du fardeau des batailles dans chacun des engagements militaires américains, pour répondre à l'appel du devoir»

Donald Trump a cité l'exemple du sergent Henry Johnson des Harlem Hellfighters, une unité de la Garde nationale américaine composée entièrement de Noirs, l'une des premières forces américaines à arriver en France durant la première Guerre mondiale. Henry Johnson aura subi vingt-et-une blessures lors de combats sur la ligne de front, et aura reçu la plus haute récompense de bravoure militaire de la France.

Il a aussi évoqué le pilote Benjamin O. Davis Jr., à la tête des fameux pilotes de Tuskegee, le premier général afro-américain de l'histoire de l'armée de l'air. Puis, il a cité la commandante Charity Adams Earley, à la tête de la seule unité composée entièrement de femmes militaires afro-américaines de l'armée de terre ayant servi à l'étranger lors de la deuxième Guerre mondiale. « *Ces Afro-Américains et bien d'autres encore ont vaincu l'ignorance, l'oppression et l'injustice pour que leurs contributions marquent non seulement l'histoire de l'armée mais également [...] l'histoire des Etats-Unis de manière indélébile. Ils font partie intégrante de l'histoire de notre pays* », a souligné Donald Trump. « *Nous sommes redevables à tous les autres Afro-Américains qui ont servi leur pays et continuent à le faire dans les forces armées de ce grand pays* », a conclu le président américain.

Noël Ndong

LIBYE

Les routes migratoires au cœur d'un nouveau rapport de l'ONU

Le trafic de migrants existe toujours dans le pays et tend même à être exploité par des groupes terroristes, selon un document alarmant remis le 5 février au Conseil de sécurité des Nations unies.

« sur la possible utilisation d'installations et de fonds étatiques par des groupes armés et des trafiquants pour renforcer le contrôle des routes migratoires ».

Une situation favorisée notamment par la complicité existant entre les autorités libyennes et les trafiquants d'êtres humains. Dans un texte de cent trente-cinq pages, les experts onusiens affirment que les forces armées libyennes aident des groupes rebelles à contrôler les routes mi-

gratoires, leur permettant ainsi l'acheminement plus rapide des migrants en provenance de pays subsahariens vers le nord de la Libye. Ce rapport pointe également une situation plus inquiétante. Selon les experts ayant participé à sa rédaction, l'organisation terroriste de l'Etat Islamique, qui dispose encore de ramifications en Libye, cherche à se rapprocher des trafiquants de migrants dans le sud du pays afin de reconstituer ses troupes et tenter une remontée vers la partie nord.

Les auteurs du document font ainsi part de leur préoccupation « *sur la possible utilisation d'installations et de fonds étatiques par des groupes armés et des trafiquants pour renforcer le contrôle des routes migratoires* ». En outre, le texte cite plusieurs témoignages de migrants ayant subi des actes de tortures et toutes sortes d'abus dans des camps, avant d'être vendus comme esclaves par leurs geôliers.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE RECRUTEMENT

UBA Congo SA, avec Conseil d'administration au capital de 12 500 000 000 FCFA, recherche pour son siège Social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

**POSTE (UBA-LGLAJ001) : Assistant(e) Juridique**

Lieu de travail : Congo Rep

Durée du contrat : Indéterminée.

MISSION : L'assistant juridique a un rôle d'étude et de conseiller. Il intervient en amont de l'ensemble des opérations traitées pour le compte de la banque et celui de sa clientèle.

Tâches et Responsabilités :

- Adapter les conditions contractuelles clients aux évolutions réglementaires et/ou jurisprudentielles
- Analyser et valider les aspects juridiques des nouveaux produits et services bancaires
- Apporter son expertise aux conseillers particuliers, professionnels et entreprises
- Assurer le recouvrement judiciaire des créances
- Assurer une veille juridique permanente
- Détecter et analyser les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...)
- Gérer les relations avec des avocats dans le cadre de procédures judiciaires
- Gérer et instruire les dossiers contentieux
- Participer à la mise en place de normes et procédures
- Réaliser les contrôles nécessaires au bon fonctionnement des activités bancaires et aux normes de Bâle III
- Rédiger des notes et des recommandations pour les opérationnels de l'entreprise
- Rédiger et suivre les différents contrats bancaires
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques, fiscales spécifiques au secteur bancaire
- Travailler en étroite collaboration avec les chargés de clientèle
- Valider sur un plan juridique les communications émanant du service marketing.

Critères de sélection :

- Disposer d'une expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Réactivité et adaptation
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Respect de la confidentialité des informations
- Esprit de curiosité

Compétences clés attendues :

- Maîtriser la réglementation et les fondamentaux en rapport avec son domaine d'intervention
- Connaître le droit commercial, le droit des contrats OHADA et le droit des garanties
- Connaître la réglementation bancaire (COBAC)
- Connaître les réglementations de base en termes juridiques, fiscales
- Connaître l'ensemble des risques bancaires
- Maîtriser les caractéristiques des services, produits bancaires et assurance

N.B : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL :

- Bac+4/5 Ecole de commerce ou d'ingénieurs
- Master droit fiscal, droit des affaires, sciences juridiques et financières
- Diplôme ITB
- Langues : Français/Anglais

bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-CPLAC001) : Chargé (e) de Conformité

Lieu de travail : Congo Rep. Durée du contrat : Indéterminée.

MISSION : Le chargé de conformité participe à la mise en place et à la bonne application des règles et codes de déontologie en vigueur au sein de la banque : surveillance des opérations passées en salle de marché, vérification de la conformité avec la réglementation en vigueur et les procédures internes.

Tâches et Responsabilités :

- Réaliser des contrôles sur l'application de la réglementation et la

mise en place des procédures et normes internes.

- Assurer le contrôle interne de conformité et notamment la surveillance des opérations de marché à J+1.
- Analyser et suivre les risques de conflits d'intérêts sur les projets de financement et d'investissement.
- Vérifier les déclarations d'opérations de clients potentiellement sensibles. Préparer des avis de conformité sur les nouveaux produits ou services avant leur commercialisation.
- Participer au suivi des enquêtes menées par les autorités de tutelle et administrations concernées et préparer les réponses à leurs questions (ARTF, Autorité des marchés financiers, Commission bancaire...) à l'occasion des inspections.
- Elaborer des tableaux de bord et participer à la rédaction d'un rapport d'activité.
- Participer à la validation des rapports de conformité semestriels et annuels des différentes entités.
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection : Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible

- Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
- Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes
- Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les aspects « business »
- Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
- Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
- Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
- Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne (service comptable, juridique...) comme en externe (cabinet conseil...)

Compétences clés attendues :

- Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
- Excellente connaissance de la réglementation bancaire
- Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
- Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
- Bonnes connaissances juridiques
- Connaissance des problématiques de risques bancaires
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL :

- Bac+4/5 Ecole de commerce ou d'ingénieurs
- Master droit fiscal, droit des affaires, sciences juridiques et financières
- Diplôme ITB
- Langues : Français/Anglais

bancaire mais liée à la gestion des risques

POSTE (UBA-R&CDR001) : Directeur des Risques

Lieu de travail : Congo

Durée du contrat : Indéterminée.

MISSION : Le Directeur des risques est en charge de la mise en place et du pilotage du dispositif global de gestion des risques de la banque.

Tâches et Responsabilités :

- Assurer la supervision hiérarchique de la filière Risques de la banque
- Recenser l'intégralité des risques liés aux activités de la banque et les hiérarchiser
- Mettre en œuvre un dispositif de pilotage et de suivi des risques recensés
- Valider les procédures d'analyse, de mesure et de suivi des risques
- Mettre en place un dispositif de maîtrise et d'encadrement des risques structuré, permanent et adaptable au sein de la banque
- Valider les opérations de contrôle proposées par les responsables

métier afin de s'assurer de l'efficacité des contrôles pour minimiser les risques recensés

- Mettre en place un système d'information de suivi des risques en adéquation avec le système d'information de l'entité bancaire et répondant aux besoins des métiers
- Informier régulièrement le Conseil d'Administration et/ou la Direction Générale de l'ampleur des risques identifiés

Critères de sélection :

- Disposer d'une expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Connaissance des techniques d'analyse mathématique, financière, statistique, de gestion des risques
- Maîtrise de la réglementation bancaire (Bâle II et III, AMF, CRBF 97-02, ...)
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires
- Maîtrise des différents risques
- Vision transversale métier
- Réactivité et adaptation
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Respect de la confidentialité des informations
- Esprit de curiosité
- Systèmes d'information à la Gestion des Risques (SIGR)

Compétences clés attendues :

- Connaissance des techniques d'analyse mathématique, financière et d'analyse des risques
- Maîtrise des différents risques
- Expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Maîtrise de la réglementation bancaire en zone CEMAC
- Réactivité et adaptation

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL :

- Formation supérieure (école de commerce, université, niveau Bac +5) en Contrôle des risques bancaires, gestion globale des risques et sécurité financière

- Certificat de spécialisation Contrôle et gestion des risques dans le secteur Finance, Assurance, Banque
- Formation Gestion Globale des Risques (IMR)
- MBA Audit et Management des Risques
- Langues : Français/Anglais
- Un minimum de 5 ans d'expérience bancaire, un minimum de 8 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques

POSTE (UBA-CTRICI001) : Contrôleur interne

Lieu de travail : Congo Rep. Durée du contrat : Indéterminée.

MISSION : Veiller à la conformité des opérations quotidiennes avec les règles et pratiques bancaires

internes, et la réglementation bancaire des autorités compétentes. Tâches et Responsabilités :

- Veiller quotidiennement au strict respect des dispositions et procédures de travail et de la réglementation bancaire ;
- Assister les agences sur les questions et dispositions réglementaires, et conseiller là où cela est nécessaire ;
- Veiller quotidiennement au respect des procédures internes et externes mises en place dans tous les secteurs d'activité de l'Institution ;
- Veiller à l'intégrité de toutes les transactions entre la Banque et ces Partenaires ;
- Gérer et veiller à ce que les écritures dans les comptes du Grand Livre soient justes et reflètent la vraie nature des opérations enregistrées ;
- Veiller à un retour d'informations et des rapports de contrôle à la Direction Générale ;
- Veiller à ce que toutes les exceptions d'audit ouvert dans l'agence et transmis à la hiérarchie soient traitées et clôturées ;
- Veiller à une soumission rapide et excellente des rapports de contrôle et de conformité ;

AVIS DE RECRUTEMENT (suite et fin)



-S'assurer que toutes les opérations bancaires sont effectuées dans le respect de la réglementation en vigueur ;
-Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection :

-Tolérance zéro contre les fraudes
-Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible
-Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
-Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes
-Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les aspects « business »
-Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
-Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
-Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
-Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne comme en externe.

Compétences clés attendues :

-Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
-Excellente connaissance de la réglementation bancaire
-Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
-Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
-Bonnes connaissances comptables, juridiques
-Connaissance des problématiques de risques bancaires
-Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive. PROFIL :

-Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
-Langues : Français/Anglais
-Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité de contrôleur de gestion, un minimum de 3 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-AUDIA001) : Auditeur interne

Lieu de travail : Congo Rep. Durée du contrat : Indéterminée.
MISSION : s'assurer que tous les Départements respectent les procédures et règles internes de la Banque ainsi que toutes les réglementations en vigueur en République du Congo.

Tâches et Responsabilités :

-Participer à toutes les missions d'audit interne ;
-Suivre le rapport des exceptions d'audit jusqu'à leur correction définitive
-Conseiller les autres Départements dans le suivi et le respect des procédures internes et externes ;
-Assister les différentes entités de l'organisation dans la maîtrise de leurs opérations en leur apportant des conseils pratiques ;
-Garantir le respect des lois, règles, procédures et instructions,
-Identifier et évaluer les risques significatifs inhérents à l'activité, aux procédures et à l'organisation ;
-Identifier et évaluer les risques significatifs afin de contribuer à l'amélioration des systèmes de management des risques et d'audit ;
-Aider des auditeurs externes et Commissaires aux Comptes lors de leur interventions en les aidant à collecter les informations auprès des opérationnels,
-Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection :

-Tolérance zéro contre les fraudes
-Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible
-Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
-Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes

-Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les aspects « business »
-Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
-Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
-Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
-Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne comme en externe.

Compétences clés attendues :

-Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
-Excellente connaissance de la réglementation bancaire
-Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
-Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
-Bonnes connaissances comptables, juridiques
-Connaissance des problématiques de risques bancaires
-Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive. PROFIL :

-Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
-Langues : Français/Anglais

POSTE (UBA-RCSO001) : Chargé (e) des Moyens Généraux

Lieu de travail : Congo Rep. Durée du contrat : Indéterminée.
MISSION : Assister le responsable du département dans l'élaboration des procédures et politiques de gestion des services généraux ;

Tâches et Responsabilités :

-Superviser la logistique pour les formations du personnel de la Banque ;
-Veiller au bon état des équipements par des entretiens mensuels à effectuer par des prestataires reconnus par la Banque ;
-Veillez à la sécurité physique des biens et du personnel ;
-Assister à l'élaboration des programmes d'entretien préventif des matériels et équipements de la banque ;
-Coordonner les besoins des employés en termes de fournitures, mobiliers de bureaux et conditions de travail ;
-Faire un suivi de l'entretien des locaux et du matériel de la Banque ;
-Faire un suivi d'organisation et de coordination des commandes ;
-Faire un suivi de la mise en place et de la gestion du service du courrier (réception et distribution des courriers, boîtes aux lettres, etc.) ;
-Gérer le patrimoine mobilier et immobilier de la banque ;
-Faire un suivi de l'élaboration des contrats fournisseurs et entrepreneurs dans l'exécution des projets en charge en collaboration avec le département juridique ;
-Etre associé à l'étude préliminaire de l'ensemble des travaux neufs réalisés par la banque
-Suivi de l'exécution des contrats des prestataires au regard des cahiers des charges ;
-Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité dans la réalisation des travaux neufs
-Gérer les aspects logistiques des voyages et des missions des Agents ;
-Vérification de niveau de carburant des Groupes Electrogènes UBA et moyens roulants ;
-Assurer un bon suivi du parc automobile en organisant le programme des chauffeurs
-Suivi de l'évolution des budgets des Expatriés
-Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection :

-Rigueur, persévérance et perspicacité dans les négociations avec les partenaires ;
-Capacité à travailler sous une pression permanente pendant de longues heures ;
-Ordre et rapidité dans la soumission des rapports de toute situation à la hiérarchie ;
-Efficacité et promptitude dans la résolution des problèmes ;

Compétences clés attendues :

Bonne maîtrise de l'administration
Bonne maîtrise de la logistique
Bonne maîtrise de la Comptabilité
Bonne maîtrise de la Gestion des stocks
Bonne de la Gestion budgétaire ;
Bonne maîtrise des règles QHSE,
Efficacité et promptitude à résoudre les problèmes
Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations
NB : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive. PROFIL :
Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
Langues : Français/Anglais

POSTE (UBA-RCSO001) : Chargé (e) de Ventes et Opérations de trésorerie

Lieu de travail : Congo Rep. Durée du contrat : Indéterminée.
MISSION : Sous l'autorité du Responsable Ventes et Opérations de Trésorerie, il/elle aura pour mission de mettre en œuvre les stratégies de ventes et des opérations de trésorerie de la banque sur le marché interbancaire.

Tâches et Responsabilités :

-Participer à la mise en place des stratégies de ventes et d'opérations de trésorerie pour les activités de trésorerie ;
-Suivre de près les variations des taux sur l'ensemble des marchés de devises ;
-Entreprendre une recherche sur le marché ainsi qu'une analyse ;
-Diffusion des actualités des marchés locaux et étrangers ;
-Assurer une production prompte des rapports pour les contacts internes comme requis ;
-Répondre et surpasser les besoins de la clientèle s'agissant des opérations de ventes et de trésorerie ;
-Livraison efficace et rapide des services à la clientèle ;
-Vendre tous les produits de la trésorerie aux clients et prospects dans le cadre de nouveaux business ;
-Obtenir des mandats et vendre les lignes créées par la gestion des fonds ;
-Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection :

-Qualités commerciales et sens Relationnel
-Capacité d'analyse ;
-Rigueur et diplomatie ;
-Efficacité et promptitude dans la résolution des problèmes ;

Compétences clés attendues :

-Bonne maîtrise du commerce international ;
-Bonne maîtrise de la Réglementation Bancaire sur le commerce international ;
-Bonne technique de négociation ;
-Bonne maîtrise des techniques Bancaires portant sur les opérations internationales ;
-Bonne connaissance et compréhension du marché des transactions en devises ;
-Connaissance des opérations de trésorerie
-Bonne connaissance sur les lois relatives aux régulations financières
-Bonne communication écrite et orale
-Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations
NB : Cette liste de compétences n'est pas exhaustive. PROFIL :
-BAC +3 minimum en sciences de gestion, en économie, en Banque et Finance.
-Langues : Français/Anglais
-Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité d'agent de la Trésorerie.

DOCUMENTS A FOURNIR : CV, lettre de motivation précisant le poste pour lequel il ou elle postule, Attestation certifiée du dernier diplôme avec récépissé ONEMO, casier judiciaire, certificat de nationalité

Postuler uniquement par mail : recrutement.ubacongo@ubagroup.com

Date limite : Mercredi 21 Février 2018 à 17

ENVIRONNEMENT

La 3^e conférence internationale sur les tourbières aura lieu à Brazzaville

Les assises se dérouleront du 21 au 23 mars, a annoncé la ministre Arlette Soudan-Nonault, au cours d'une réunion avec les structures et organismes œuvrant dans la conservation, le 6 février à Brazzaville.

L'échange entre la ministre du Tourisme et de l'environnement avec tous les partenaires œuvrant dans la conservation a porté sur deux points, à savoir la mise en place d'un cadre de concertation sur le suivi des activités relatives à la conservation des écosystèmes naturels et la tenue à Brazzaville, les 21 et 23 mars, de la troisième conférence des partenaires à l'initiative mondiale des tourbières, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnud).

Un Comité technique a été mis en place avec la République démocratique du Congo (RDC), parce que les deux pays ont en partage ces tourbières. Pour ce faire, la ministre Arlette Soudan-Nonault a annoncé qu'elle se déplacera à Kinshasa pour une réunion d'échange, dans le cadre de ce comité mis en place avec son homologue de la RDC.

La République du Congo a aussi en commun, dans ce cadre de concertation, l'appui technique du Pnud, de la FAO, de la société

civile et des différentes structures œuvrant dans la conservation des écosystèmes.

La ministre a précisé que les tourbières du Bassin du Congo sont les premières découvertes en zones tropicales. « Pendant des années, il a été souvent dit que les zones tropicales n'abritaient pas des tourbières. Aujourd'hui, la République du Congo et la République démocratique du Congo ont en commun le plus grand fonds de carbone du monde. Il est question, après les premiers prélèvements qui l'ont confirmé, de mettre en place des procédures, des mesures d'atténuation, d'accompagnement, de protection et de préservation de ces écosystèmes. », a-t-elle indiqué.

Le représentant du Pnud a pour sa part, réitéré le support et l'accompagnement du système des Nations unies. « Nous sommes contents de notre intégration dans le comité et nous allons faire le travail. J'aimerais féliciter (...) le gouvernement

du Congo d'avoir accepté d'abriter cette conférence sur la tourbière. Je crois que cela montre l'importance du Bassin du Congo dans la conservation. Nous nous réjouissons aussi de la participation des ONG dans cette séance de partage d'information et espérons que le monde sera reconnaissant de ces efforts de conservation pour compenser financièrement le Congo. », a-t-il témoigné.

A l'issue de la réunion, Arsène Rigobert Guelke Kouéné Kintono, président exécutif de Actions pour l'environnement et la solidarité internationale, a souligné que le plaidoyer de la société civile porte sur la nécessité de compenser des activités génératrices de revenus ; des activités alternatives de façon que les pays qui abritent ces puits de carbone puissent en bénéficier.

Rappelons que la deuxième conférence sur l'initiative mondiale des tourbières a eu lieu à Djakarta, en Indonésie.

Bruno Okokana

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les gouvernants du monde invités à renforcer la lutte contre les mutilations génitales

L'humanité a commémoré, le 6 février, la journée internationale de la tolérance zéro face aux violences à l'égard de la femme et de la jeune fille, dans l'idée d'interpeller la conscience de la communauté internationale quant à la recrudescence de ce fléau.

La journée du 6 février a été décrétée par les Nations unies. Elle est destinée à permettre aux différentes organisations et institutions de lutte contre toutes formes de violences infligées à des millions de filles et de femmes chaque année dans le monde d'échanger sur la question et de formuler des recommandations à l'endroit des gouvernants. « Plus de deux cents millions de femmes dans le monde ont été mutilées sexuellement, excisées et infibulées, alors que ceci constitue un crime. En effet, si chaque année on estime que près de trois millions de fillettes et de jeunes femmes sont victimes de ces supplices, c'est que ces crimes sont encore très largement tolérés », a indiqué la secrétaire générale de la francophonie, Michaëlle Jean. Elle a insisté sur le fait que ces formes extrêmes de discrimination à l'égard des filles et des femmes sont outrageantes et leurs conséquences sont plus graves. Et, pour contrer ces pratiques, il est temps d'agir ensemble. D'autant plus que l'Organisation internationale de la francophonie, qui a contribué aux côtés des Nations unies à l'énoncé et à l'adoption en 2015 des Objectifs de développement durable, rappelle l'objectif 5, notamment en son point n°5-3. Celui-ci vise l'élimination de toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé, demande aux gouvernants de mettre un terme aux mutilations génitales féminines d'ici à 2030.

« Dans plusieurs pays y compris ceux de l'espace francophone, le laxisme fait encore des centaines de milliers de victimes d'une année à l'autre », a-t-elle conclu. Michaëlle Jean a salué les pays qui, de manière exemplaire et responsable, ont adopté des législations spécifiques anti-excision ainsi que les nombreuses organisations de la société civile sans oublier les femmes, les hommes et les jeunes qui font un travail de terrain exceptionnel.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUES

L'art dans sa Généralité de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

NIGER/G5 SAHEL

Le président Issoufou plaide pour une opérationnalisation d'urgence de la force conjointe

Le chef de l'Etat nigérien, qui prend la tête du G5 Sahel, a lancé un appel le 6 février, à l'occasion de l'ouverture du 4^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation, pour une opérationnalisation d'urgence de cette force.

La force conjointe G5 Sahel est constituée des armées de la Mauritanie, du Mali, du Tchad, du Burkina Faso et du Niger pour faire face à la recrudescence des attaques terroristes meurtrières et dévastatrices perpétrées par les mouvements djihadistes et autres terroristes, notamment dans les pays riverains du bassin du

lac Tchad, au Mali et dans les Etats voisins.

La rencontre de Niamey, à laquelle prennent part les présidents des cinq pays membres, les représentants des partenaires et institutions internationales, ainsi que les responsables des armées des pays membres du G5 Sahel, a pour mission de boucler le financement pour sa pleine opérationnalisation, qui semble avoir des plombs dans l'aile. «*Il est urgent que cette force soit opérationnelle*», a lancé le président nigérien, appelant la communauté internationale, «*dont les graves dé-*

cisions prises sur la Libye ont eu des conséquences désastreuses sur la sécurité de nos pays», à faire preuve de plus de solidarité vis-à-vis du Sahel.

«*Nous aurions voulu que le Conseil de sécurité, dont c'est la responsabilité de défendre la paix et la sécurité dans le monde, autorise le déploiement de la force conjointe sous le chapitre 7 de la Charte des Nations unies*», a-t-il fait savoir.

Le président Mahamadou Issoufou a indiqué avoir également voulu que les

relations entre la mission onusienne Minusma et la force conjointe soit plus organique, «*car le maintien de la paix dans une zone en guerre, comme c'est le cas du nord du Mali, dépend du sort des armes*», a-t-il estimé.

Le nouveau président du G5 Sahel a, néanmoins, salué les efforts déployés par la France, aussi bien à travers l'opération Barkhane qu'à travers la mobilisation des partenaires, ainsi que l'Union européenne, les Etats-Unis, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes

unis, pour les contributions déjà annoncées.

En effet, sur un besoin attendu de quatre cent cinquante millions d'euros nécessaires au fonctionnement de la force, seulement deux cent quatre-vingt-quatorze millions d'euros sont enregistrés sous forme d'annonces faites par des pays amis et autres partenaires. De nombreux espoirs restent fondés sur la conférence des partenaires, le 23 février à Bruxelles, en Belgique, sur le financement de la force conjointe G5 sahel.

Xinhua

SOUDAN DU SUD

Plus de trois cents enfants-soldats libérés



Une vue d'enfants soldats (DR)

L'information a été donnée, le 7 février, par la mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss), un pays ravagé par une guerre civile depuis décembre 2013.

Les trois cent-onze enfants-soldats libérés font partie de la première phase d'un programme visant à démobiliser quelque sept cents d'entre eux dans la région de Yambio, au sud du pays. Parmi ces enfants, cinq cent soixante-trois issus d'un ancien groupe rebelle de cette région ont intégré récemment les forces fidèles à l'actuel président sud-soudanais, Salva Kiir, dans le cadre d'un accord avec le gouvernement. Les enfants-soldats restants proviennent du principal groupe rebelle appartenant à l'ancien vice-président, Riek Machar. Dans un communiqué, le chef de la Minuss, David Shearer, a condamné les parties en conflit pour avoir armé ces enfants. «*Les enfants ne devraient pas porter des fusils et s'entretuer, ils devraient jouer, apprendre et s'amuser*

avec les amis tout en étant protégés et chéris par les adultes autour d'eux», a-t-il souligné. Le chef de la Minuss a indiqué que quatre-vingt-sept enfants libérés le même jour sont des filles, «*qui ont probablement enduré des souffrances, dont des abus sexuels*». Pour ce faire, David Shearer a souhaité que ces enfants «*reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour rejoindre leur communauté, et soient accueillies chez elles par leurs familles et leurs amis, sans être stigmatisées*».

Evoquant l'engagement de la Minuss concernant ces enfants, le responsable de la force onusienne a dit qu'elle a collaboré avec l'Unicef, des chefs religieux locaux et les autorités locales pour négocier leur libération. «*Le principal défi serait maintenant*

de s'assurer que ces jeunes puissent avoir accès à des formations, des emplois, et un soutien financier et émotionnel adéquats», a-t-il fait remarquer.

Le chef de la Minuss a, en outre, remercié particulièrement les chefs religieux qui s'étaient rendus dans les zones de conflits en risquant leurs vies pour mettre ces enfants en sûreté. Il a assuré que la mission de l'ONU s'emploiera à négocier la libération d'enfants-soldats dans d'autres régions, plus précisément dans l'est du pays.

Le Soudan du Sud s'est enfoncé dans une guerre civile, deux ans après sa partition avec le Soudan. Ce conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique, a fait des milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

Antonio Guterres critique le régime

Le secrétaire général des Nations unies a déploré, le 6 février, le fait que les autorités du pays veulent à tout prix procéder à la réforme de la Constitution sans associer l'opposition.

Dans un rapport remis aux quinze membres du Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a dénoncé «*la volonté persistante*» de Bujumbura à réformer la loi fondamentale sans tenir compte de l'avis de l'opposition. «*Le gouvernement continue de chercher des amendements constitutionnels qui exacerbent les tensions avec l'opposition*», relève-t-il. Ce processus «*requiert un environnement politique et sécuritaire qui permette la confiance de tous les acteurs politiques*», insiste Antonio Guterres.

Pour le secrétaire général de l'ONU, le Burundi a, certes, «*un droit souverain*» à amender la Constitution, mais ses autorités ne doivent pas oublier que d'autres Burundais ont un mot à dire sur la vie politique du pays. «*Je pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive, afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs clés de la vie politique*», souligne-t-il dans ses recommandations.

Il n'a pas caché son inquiétude sur l'avenir du Burundi. «*Plusieurs changements proposés à la Constitution ont été mis en cause par l'opposition comme des tentatives par le parti au pouvoir de consolider son empire, pouvant créer des troubles*», a redouté le secrétaire général. Réagissant aux conclusions de ce rapport, l'ambassadeur du Burundi à l'ONU, Albert Shingiro, a dit qu'il s'agit d'un texte «*scandaleux et politiquement orienté*». Il a estimé que tout document du secrétaire général «*qui commente ou critique le projet de révision de la Constitution du Burundi est une violation flagrante du principe du respect de la souveraineté nationale consacré par la Charte de l'ONU*».

Rappelons que le Burundi connaît une grave crise politique, née fin avril 2015 de la volonté de l'actuel chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, de briguer un troisième mandat présidentiel. Il avait été réélu deux mois plus tard mais entend, une nouvelle fois, être candidat à sa propre succession en 2020. Un référendum prévu en mai propose une révision de la Constitution qui lui permettrait de revenir au pouvoir.

N.N'G.


croix-rouge française

Délégation en République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement de trois assistants GAS.

Zones administratives : Brazzaville

Durée du contrat : 3 ans pour deux assistants et 1(Un) an pour le 3^{ème} (Contrat de travail à durée déterminée)

Profil recherché :

- Diplôme en logistique et transport niveau Licence ;
- Expérience avérée, d'au moins deux ans dans la gestion des stocks
- Connaissances en gestion d'une pharmacie (serait un atout)
- Compétence et expérience en renforcement des systèmes de santé (serait un plus)
- Etre pédagogue
- Etre aguerri à la présentation des rapports
- Maîtrise de l'outil informatique (autonomie complète en Excel et sur Word
- Bon esprit analytique et de synthèse

Lié à l'environnement spécifique de la mission :

- Savoir être patient
- Très bonne facilité de travail en équipe ; A l'aise et simple dans les relations humaines
- Bonne connaissance ou expérience du mouvement Croix-Rouge
- Rigueur flexibilité et capacité d'adaptation.

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite
- Lettre de motivation adressée au Cheffe de Délégation CRF en République du Congo
- Copie légalisée du diplôme
- Certificats de travail

Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR :

- Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, Département de la Logistique) ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr) avec copie au coordonnateur logistique, monsieur Maazou BOUKARI (log-congo.frc@croix-rouge.fr)

NB : dernier délai de dépôt des dossiers, Jeudi 15 février 2018 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 06 février 2018

Carole DEHU
Cheffe de Délégation




BP 14 888- Brazzaville
(242 05 559 54 46
Hod-congo.frc@croix-rouge.fr

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Senso; Ngoma, Monékéné et Ndouboukoulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs soeurs, fille, mère et tante, Aude Senso, survenu le dimanche 4 février 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Nzongo (arrêt Mouhoumi, sur l'avenue de l'étage).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Lopez Ayah, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, fille, mère, tante, Ayah Fernande, survenu le jeudi 1er février 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 58, rue Dahomey, Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**AVIS DE PERTE**

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro :

06 620 59 27/

05 689 28 59.

Une récompense lui est réservée.

La famille Fofolo et les enfants Nzingoula ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère, sœur Dihoulou Hélène, survenu le mardi 30 janvier 2018 à Brazzaville à la suite d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au quartier Sadelmi à Mfilou (arrêt école primaire publique).

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Vendredi 9 février 2018 :

-9H30 levée du corps à la morgue de Makélékéle pour le domicile

-10H30-12H30 recueillement au domicile

-12H30 départ pour le cimetière familial au village Loumou

Loumou

-15H30 retour et fin de la cérémonie.



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail.: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville





COMMUNIQUE AGO 2018

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février et mars 2018**. Vos contributions et vos voix comptent! Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	21 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	La Gare	27 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Djambala	21 février 2018	14 heures	Maison de la femme	Grand marché	27 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Mouyondzi	21 février 2018	14 heures	Maison commune	Owando	27 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI
Mvou-mvou	21 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	28 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Centre-ville P/Noire	22 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Makoua	28 février 2018	14 heures	Salle des sœurs
Gamboma	22 février 2018	14 heures	Bar Maison blanche	Talangaï	28 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	22 février 2018	14 heures	Préfecture	Ouenzé	1er mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	22 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ouessou	1er mars 2018	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Boundji	23 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Tchimbamba	1er mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Nkayi	23 février 2018	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchikobo	02 mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Plateau des 15 ans	23 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	02 mars 2018	17 heures	Salle de la mairie
Tié-tié Centre	23 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Poto-poto	02 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ewo	24 février 2018	14 heures	Salle du conseil	Ngombé	03 mars 2018	18 heures	Siège du Comité du village
Sibiti	24 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Bacongo	05 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Dolisie	26 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza centre	06 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	26 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Mossaka	06 mars 2018	14 heures	Bar Koumous
Moungali	26 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tsiémé	07 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	26 février 2018	14 heures	CEG SASSE IPA	Impfondo	13 mars 2018	14 heures	La Mairie

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

DÉPLACÉS DU POOL

Les Etats-Unis apportent une aide supplémentaire de plus de 80 millions FCFA

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd P. Haskell, a remis le 7 février à Nganga-Lingolo, dans le district de Goma Tsé-Tsé, en présence de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, des non-vivres destinés à la prise en charge d'environ mille personnes.

Composé des articles ménagers essentiels, le don d'une valeur estimée à plus de quatre-vingts millions FCFA a été financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), à travers le Bureau d'assistance en cas de catastrophe à l'étranger (OFDA). Il s'inscrit dans le cadre du projet d'assistance aux déplacés du Pool, mis en œuvre par Caritas Congo avec Catholic Relief Services (CRS). En effet, cette nouvelle aide des Etats-Unis concerne mille personnes affectées par la guerre du Pool, notamment cent cinquante familles déplacées à Brazzaville, deux cent cinquante à Kinkala et six cents dans la Bouenza.

À Nganga-Lingolo, cent cinquante familles déplacées des villages Djoumouna et Loukanga ainsi que quatre vingt-dix femmes, cheffes de ménage, ont reçu des kits de non-vivres (ustensiles de cuisine, nattes, sceaux, etc). Selon le secrétaire général de Caritas Congo, Alain Robert Moukouri, qui a jugé cette assistance d'essentielle pour les bénéficiaires, la distribution se poursuivra la semaine prochaine à Kinkala, dans le Pool, avant Kingoué et Madin-gou dans la Bouenza.



Les officiels posant avec un échantillon de bénéficiaires/Adiac

Todd P. Haskell se félicite du processus de paix

Remettant les dons à un échantillon de bénéficiaires, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo s'est félicité du processus de paix engagé dans le département du Pool, à travers les négociations en cours entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi. « C'est la chose la plus importante, la paix est très impor-

tante pour permettre aux déplacés de répartir chez eux afin de se prendre en charge. Nous pouvons multiplier des assistances humanitaires mais la solution, c'est la paix pour que tous, vous regagnez vos localités respectives. Pour moi, c'est plus clair que jamais, nous avons besoin de la paix dans le Pool », a indiqué Todd P. Haskell.

Il a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement américain avait promptement réagi à l'appel lan-

cé par le gouvernement congolais pour l'assistance aux personnes affectées par le conflit dans le Pool. C'est ainsi que les

« pas de moustiquaires », a-t-elle dit, se félicitant du geste des Etats-Unis.

Le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, Prosper Diatoulou, a, de son côté, rappelé que le déplacement forcé et l'insertion des déplacés dans les familles d'accueil ont multiplié leurs souffrances. D'après lui, les déplacés qui sont exposés aux maladies et à la famine veulent regagner leurs villages et reprendre leurs activités champêtres. « Malheureusement, leur réinsertion sociale dans leurs villages reste très préoccupante au moment où la paix semble prendre corps, il faudrait donc des mesures d'accompagnement pour les familles qui auront perdu leurs habitations et autres biens. Le manque d'assistance en matériel agricole, en bouture de manioc, semences et autres produits pourrait bloquer le développement des activités agricoles », a-t-il souligné.

Représentant le gouvernement, la conseillère à l'Action humanitaire de la ministre des Affaires sociales, Alice Tsoumou Ngavouka, a indiqué qu'à la longue, il serait mieux d'aller sur le terrain afin de constater les dégâts.

Parfait Wilfried Douniama

Des milliers de personnes vivent encore dans la détresse

L'alerte a été donnée le 7 février à Nganga-Lingolo, par le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, Prosper Diatoulou, lors de la remise du don des Etats-Unis d'Amérique aux déplacés.

Considéré comme la porte d'entrée et de sortie de Brazzaville sud, le district de Goma Tsé-Tsé a une population estimée à quinze mille habitants répartis dans quarante-quatre villages. La crise armée qui frappe le département du Pool, depuis le 4 avril 2016, s'est répandue dans ce district à partir du deuxième semestre de la même année, forçant ainsi les habitants à quitter leurs villages pour des raisons d'insécurité créée par des bandes armées. La plupart des habitants ont abandonné leurs localités où ils ne vivaient que des produits de cueillette, des travaux agricoles et des petits élevages, depuis plus de quinze mois.

nombreuses personnes vivent encore dans des conditions précaires. « Je voudrais vous informer de ce que plus de mille quatre-vingt-seize habitants recensés, en avril 2017, à Kibossi, y vivent encore difficilement et quelques habitants des villages tels que Kibouendé 11, Kibouendé 10, Loumou, Lengo, Kahunga 3 et Louweto sur l'axe Case Barnier-Nguiri-Louweto n'avaient pas pu quitter leurs villages et n'ont pas encore accès aux véhicules, à quelques denrées alimentaires et à l'assistance humanitaire », a alerté le sous-préfet, remerciant le gouvernement pour l'œuvre de paix amorcée dans le Pool.

P.W.D.

GUERRE À RÉPÉTITION

« Le fusil ne nous apportera rien », estime Mgr Anatole Milandou

L'archevêque métropolitain de Brazzaville, président de Caritas du diocèse de la capitale qui a assisté, le 7 février, à la cérémonie de remise de dons aux déplacés du Pool, à la paroisse Saint-Benoît de Nganga-Lingolo, a interpellé les femmes de ce département en proie souvent aux conflits armés.

Remerciant l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, pour les multiples gestes de son pays à l'égard des déplacés du Pool, Mgr Anatole Milandou n'a pas mâché ses mots lorsqu'il s'est adressé aux parents des enfants. « Ce que nous devons enseigner aux élèves, c'est le cahier, c'est le stylo, c'est aller à l'école. Le fusil ne nous apportera rien. Nos parents du Pool l'avaient vite compris, ils ont envoyé les enfants à l'école et on sait comment les cadres du Pool étaient très célèbres. Mais aujourd'hui, on repart vers le fusil, je crois que cela ne nous emmène pas à grand-chose. Ce que j'ai dit un jour et les

gens m'en ont voulu d'avoir dit cela », a réitéré l'archevêque métropolitain de Brazzaville, originaire du département du Pool. Quelque peu remonté du comportement des jeunes du département du Pool, Anatole Milandou a rappelé que lorsqu'il avait été nouvellement muté au siège de Brazzaville, il avait réhabilité le dispensaire de Goma Tsé-Tsé avec l'appui de Catholic Relief Services. « Vous savez, après ce qui s'était passé, c'est encore parti. A Linzolo, j'ai appris que le dispensaire a été martyrisé. Ils ont pillé l'hôpital de Linzolo et tout dernièrement, c'est la sœur qui est venue encore pour dire Monseigneur, il faut signer des papiers pour

demander de l'aide de secours pour sa réhabilitation. Ah bon ! C'est difficile », a déploré l'homme de Dieu.

L'autre structure que Mgr Anatole Milandou a regrettée, c'est l'école de Makana qui dispose également d'un internat de quarante lits pour les jeunes filles. En effet, selon lui, cette école qui devrait ouvrir ses portes, depuis bientôt une année, est restée fermée à cause du banditisme de grand chemin. « Devant tout cela, il y a une certaine note d'amertume qui fait qu'il ne faut peut-être pas trop parler. Quand cela va finir, quand cela cessera ? Voilà ma grande question. C'est bien, aides-toi et le ciel t'aidera, il ne faut pas faire perdre du courage aux mamans, il faut prendre espoir », a-t-il conseillé.

P.W.D.

INTERVIEW

Jorus Mabiala : «Au-delà du spectacle vivant, le conte devient un rendez-vous du cœur à cœur, de l'être à l'être»

Adeptes des réseaux sociaux, le conteur anime ses pages au rythme de ses spectacles ou du soutien qu'il apporte à ses collègues artistes. Il répond aux Dépêches de Brazzaville sur sa veille artistique.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : A vous suivre sur les réseaux sociaux, il est difficile d'établir l'exactitude de vos activités et l'agenda y relatif. Quelle est votre actualité ?
Jorus Mabiala (J.M.) : Oui bien sûr ! Mon actualité est au rythme que prennent les arts de la parole en France et en Europe, à l'afût de la moindre programmation dans le milieu. Me concernant, ma saison 2018-2019 s'annonce bien chargée. Elle commence par le lancement Europe-Afrique d'un atelier permanent sur l'imaginaire africain. Entre février et début avril, je participerai aux travaux des laboratoires avec des auteurs et des personnes ressources des arts de l'oralité et tous les « ngo » de la diaspora. Ce sera ensuite au Maghreb où des ateliers-laboratoires sont prévus en Mauritanie, au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Libye et en Egypte. Je la terminerai par le Bassin du Congo, l'Afrique de l'ouest et de l'est, les Comores et Madagascar en lorgnant déjà l'année prochaine.

L.D.B. : Vous participez à plusieurs rendez-vous internationaux du conte. Comment établissez-vous votre planning ?

J.M. : Jusqu'à aujourd'hui, les dates des festivals de contes sont déjà bloquées dans les agendas en Europe où les dates sont connues un à deux ans en avance. En Afrique, cela varie au rythme des pluies (rires). J'interviens également dans les milieux scolaires et dans les centres de jeunes. Ce sont des prestations négociées du jour au lendemain par téléphone. Selon mon agenda et les clauses retenues, je me rends disponible pour porter la parole au plus près.

L.D.B. : Quel est le public qui se déplace pour venir vous voir sur scène ?

J.M. : Les spectacles de contes sont dans la plupart des programmations destinées à tout public dont la cible principale demeure la famille. Mais, selon les lieux, l'engouement est différent. Au Maghreb, ils sont pour la plupart l'occasion d'une liesse populaire. Par contre,

dans le Bassin du Congo, viennent ceux qui ont la possibilité de s'offrir une place. Quant à la France, c'est un public cosmopolite. Depuis peu, j'ai remarqué, avec un réel plaisir, la présence parmi les spectateurs des membres de la diaspora africaine en famille et me confient leur envie d'affirmer avec fierté leur double appartenance de vivre à l'étranger et de se replonger, grâce à mes récits, dans les profondeurs des nuits d'antan.

L.D.B. : Pensez-vous que le conte continuera à déplacer ce public ?

J.M. : La cellule familiale est disloquée par les occupations journalières. Le public se déplace pour retrouver cet espace familial autour du conte. Oui, au-delà du spectacle vivant, le conte devient un rendez-vous du cœur à cœur, de l'être à l'être. Après tous ces discours du politiquement correct, les gens recherchent chez le conteur le vrai du mot. Chaque fois, ils sont rassurés par le mer-



veilleux et les références historiques. Le conteur se démarque de la légèreté habituelle et devient la vérité du passé qui donne au présent ses lettres de noblesse.

L.D.B. : Vous êtes auteur des ouvrages avec, par exemple, la retranscription des fables de La Fontaine. À l'approche du salon Livre de Paris, avez-vous des ouvrages à présenter ?

J.M. : Pointe-Noire a désormais un Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité. Il est important d'équiper ce centre avec des livres spécialisés, de manuscrits et des éléments de comparaison. Au salon Livre de Paris, je présenterai à nouveau le livre Si

Lafontaine parlait africain, édité aux éditions Acoria, en 2009. C'est le livre référence qui parle de ma vision du conte en France et de ma participation dans ce grand monde des arts de la parole. Ma nouveauté, c'est Mukukulu, livre illustré par Fabienne Quentel et édité aux éditions Créer. C'est un conte qui nous amène dans les profondeurs du Fleuve Mukukulu suivant la légende de la Bouenza. Ensuite paraîtront, courant 2018, les ouvrages qui feront écho à cet imaginaire africain des artisans pour raconter le Bassin du Congo avec sa force du Fonds bleu ou pour parler de nos mythes et de nos légendes en commençant par ceux du Musée Kiebe Kiebe, à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LIVRE

Reine Annaëlle Eba signe « Entre les lignes du destin »

Paru en juin 2017 aux éditions l'harmattan-Congo, l'ouvrage compte quarante-quatre pages.

Princesse est une jeune fille comblée, son père aime bien l'appeler Mouangonga, ce nom lui rappelle son unique sœur qui n'est plus de

ce monde. La jeune fille a un petit frère, David, il est le portrait craché de leur père. Les deux fréquentent dans une école privée.

Toutes les vacances, ils partent en France. Les parents leur parlent toujours en français, Princesse et David sont entourés d'une famille chaleureuse au sein de laquelle règne une parfaite harmonie.

Leur père est un rôleur, par excellence, au volant de sa Mercedes-Benz rouge, il les dépose tous les matins à l'école « Eh ! mais yo, tu ne vois pas la voiture ? Tu veux que je te rentre dedans ? Non, mais ces nègres-là n'ont pas peur des voitures », cria-t-il après le flâneur, page 6.

Sur le chemin de l'école,

ils ont droit à un spectacle. « *Bosomba ngo, ibomila kousou ! Tu n'écoutes pas le son du moteur ? Après, soki na tuti yo, ce sera ma faute, non !* », le père s'adresse à une dame. Celle-ci rétorque: « *C'est parce que t'es au volant d'une Mercedes que*

gardes du corps, les gens le saluent avec égard, presque comme des révérences. A leur retour, la ruelle était envahie par une foule en pleurs, des femmes foncent sur eux pour les accueillir. Deux d'entre elles sont habillées en pagne similaire, l'une dit: « Prin-

pleurent sont ses «petites mamans», c'est son oncle préféré, Nicolas, qui est décédé. « *C'était mon préféré, il m'achetait toujours des bonbons et me portais sur son dos même quand il jouait au foot avec mes petits cousins. Je ne comprends toujours pas. Pourquoi sa photo est-elle accrochée au mur ? Je l'ai vu la veille et nous avions joué à cache-cache.* », page 11. Princesse n'appréhende pas ce que ces gens lui disent, certains sourient et chuchotent. D'autres lui parlent en lingala et d'autres encore en mboshi, la jeune fille ne comprend aucune des deux langues.

Rosalie Bindika

« C'était mon préféré, il m'achetait toujours des bonbons et me portais sur son dos même quand il jouait au foot avec mes petits cousins. Je ne comprends toujours pas. Pourquoi sa photo est-elle accrochée au mur ? Je l'ai vu la veille et nous avions joué à cache-cache. »

tu te crois tout permis ? ». Son fils David prend également plaisir à insulter les « chauffards de Brazzaville », en particulier ceux des bus et des taxis. Leur père a toujours un ou deux

cesse tu as grandi, hein Yaya, tu ne me connais plus ? ». « Non, je ne crois pas, elle était encore dans le berceau, la dernière fois qu'elle t'a vue. », répond le père. La majorité des femmes qui



IMMIGRATION

Les réfugiés rwandais au Congo exhortés à régulariser leur situation administrative

L'appel a été lancé par l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habialimana, reçu en audience le 7 février à Brazzaville par le président du Sénat, Pierre Ngolo.



Jean-Baptiste Habialimana échangeant avec Pierre Ngolo (Adiac)

Les Rwandais vivant au Congo, a déclaré Jean-Baptiste Habialimana à l'issue de son entretien avec Pierre Ngolo, ont deux choix à faire. Soit, rentrer volontairement au pays, soit rester au Congo et s'y intégrer socialement, économiquement et administrativement, grâce aux bonnes relations existant entre les deux peuples. « J'ai profité de l'occasion pour demander aux parlementaires de nous aider dans ce travail de sensibilisation », a-t-il signifié.

Cependant, a-t-il reconnu, « ce qui leur manque, ce sont les documents qui remplacent les cartes de réfugiés ». Jean-Baptiste Habialimana les a invités à l'ambassade afin de régulariser leur situation administrative, d'acquérir des passeports rwandais et continuer leur intégration au Congo qui les a accueillis depuis vingt ans. L'ambassadeur rwandais au Congo a rappelé qu'il y a des formalités minimales à remplir lorsqu'on veut s'intégrer dans un pays autre que le sien,

et la règle est générale dans tous les pays du monde. Il a indiqué que cela n'était difficile qu'avant, parce que le Rwanda n'avait pas d'ambassade au Congo.

Jean-Baptiste Habialimana est allé saluer le président du Sénat et le féliciter après son élection à la tête de cette chambre du parlement congolais. Il a également évoqué, avec son interlocuteur, les bonnes relations entre les deux pays.

Jean Jacques Koubemba

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA SANTÉ

Le budget 2018 s'élève à 350 millions FCFA

Le montant a été dévoilé à l'issue de la session inaugurale du conseil d'établissement tenue le 6 février à Brazzaville, sous la direction du Pr Charles Gombé Mbalawa.

Le budget de l'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA) du présent exercice est invariable, comparé à celui de l'année dernière, a expliqué le Pr Charles Gombé Mbalawa, directeur de cet établissement. Ce budget, a-t-il ajouté, est partagé en deux parties : le fonds du personnel et le financement de la recherche.

La tenue de la session inaugurale du conseil d'établissement, a dit le Pr Charles Gombé Mbalawa, fait partie du conseil consultatif de l'organigramme de l'institut qui se tient une fois par an. Ce conseil fait suite à l'arrêté portant organisation, composition et fonctionnement de l'institut, signé le 4 décembre par le ministre de tutelle.

Le conseil d'établissement est l'organe de concertation et d'orientation chargé d'appuyer la direction générale dans le suivi et l'évaluation des activités de l'institut, d'émettre des avis et de faire des propositions des sessions du comité de direction.

L'ordre du jour a porté sur le budget 2018, la liste des projets à financer, la procédure de départ pour la formation, la liste des prestations, les implantations des instituts hors de Brazzaville ainsi que les divers.

Après examen et adoption de ces points, les membres du conseil ont été informés de la réhabilitation des édifices des unités de recherche basées à Ouessou, Pointe-Noire, Dolisie. A Oyo, l'édifice octroyé au centre n'a pas été réhabilité.

Lydie Gisèle Oko

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SAINT -VALENTIN

Un café littéraire pour parler d'amour

L'activité sera organisée par l'Institut Français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, le 14 février, pour permettre au public de mettre en partage les mots des auteurs qui le touchent.

S'il y a une date symbolique pour les amoureux du monde entier, il s'agit bien du 14 février, jour de la saint-valentin. Cet événement est célébré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux ainsi que de l'amitié. Cadeaux, fleurs et petits mots d'amour font partie du rituel afin de déclarer sa flamme ou témoigner son amour à l'élu(e) de son cœur.

Dans la ville de Pointe-Noire, l'amour sera célébré en littérature et en poésie, car l'IFC organise un bal à lire qui met en lumière la littérature amoureuse. Pendant cette activité, le public est invité à parcourir le fonds de la médiathèque de l'IFC, à y choisir un texte (poème, extrait de roman, correspondances) et le présenter publiquement, le 14 février, à partir de 18h30.

Les correspondances de Maria Casarès et Albert Camus, récemment publiées chez Gallimard et acquises dernièrement par l'IFC, illustrent à merveille la puissance et la beauté d'un amour extraordinaire au sens littéral du mot.



L'Institut français du Congo à Pointe-Noire crédit photo «DR»

En effet, lorsque Camus publie *L'Étranger* en 1942, Maria Casarès, fille d'un républicain espagnol en exil, débute sa carrière de comédienne à Paris. Ils se rencontrent deux ans plus tard, alors que Camus est seul à Paris, son épouse étant restée à Oran où elle enseigne.

Ils deviennent amants et entre-

tiendront, jusqu'à la mort accidentelle de l'écrivain en 1960, une correspondance nourrie, qui révèle l'intensité d'un amour hors du commun. Catherine Camus, la fille de l'écrivain, publie, cinquante-cinq ans après la mort de son père, ces correspondances amoureuses, aussi émouvantes qu'incandescentes, à l'intelli-

gence vive, sur fond d'après-guerre.

Cet événement littéraire permet ainsi à l'IFC de proposer aux amateurs de beaux textes, une plongée dans les replis des âmes amoureuses, à travers les sélections mises en avant par les lecteurs eux-mêmes.

Notons que l'équipe de l'IFC ac-

cueille dès à présent toutes celles et tous ceux qui souhaitent plonger dans ses collections pour y dénicher la pépite qui parlera à leur cœur. Le rendez-vous est donc pris pour le 14 février, afin de célébrer l'amour à travers les mots des poètes, d'un jour ou de toujours.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Conquering Lions s'est produit au Continental

Le groupe, l'un des plus influents à Pointe-Noire, arrive toujours à surprendre son public avec ses spectacles exceptionnels où il présente sa version du reggae en y ajoutant une touche congolaise et une couleur folklorique aux chansons cultes des grands noms du reggae.



Le groupe Conquering Lions pendant sa prestation au Continental bar crédit photo Adiac

La star de Conquering Lions, Patrick Bikoumou, a créé un univers musical à partir de la guitare dont il sort des sons incroyables. Son timbre vocal avoisinant celui de Bob Marley conduit le public au firmament. Aujourd'hui, après plusieurs prestations dans la ville océane, le groupe Conquering Lions envisage de faire une tournée nationale qui le conduira dans le département du Niari et de la Bouenza pour faire connaître le reggae, un son qui vient droit de la Jamaïque. Actuellement le groupe est en pourparlers avec la communauté des rastas du Cabinda pour un concert qui doit se jouer le 11 mai prochain à Tchoan. Enfin, il projette un concert en 2019 à Brazzaville.

Hugues Prosper Mabonzo

ZONE DE RECHERCHE DE LOUDIMA

Le nouveau directeur installé dans ses fonctions

La passation de service entre César Raoul Kimpolo et son successeur, Lambert Mounzeo, a eu lieu, le 3 février, en présence de Jean-Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

La zone de recherche de Loudima, dans la Bouenza, est une des composantes de la direction générale de l'Institut de recherche agronomique (IRA). Le ministère de tutelle veut lui redonner son lustre d'autrefois par l'utilisation des nouvelles technologies, des semences améliorées et des terres adaptées. « Nous devons nous rapprocher du message du président de la République sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre. Dans son discours, il rappelait le rôle primordial que doit jouer l'agriculture congolaise dans la diversification de l'économie nationale », a dit Jean-Claude Boukono, rappelant les orientations de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. La recherche scientifique sera d'un grand apport dans l'optique d'une agriculture moderne et performante. « Donc, le rôle du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, particulièrement de l'IRA, est très déterminant. La zone de recherche de Loudima va redevenir un pôle de recherche par excellence, grâce à la dextérité et au pragmatisme du ministre

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou qui a réussi à insérer la République du Congo dans une dynamique régionale, à travers le projet régional de transformation de l'agriculture en Afrique de l'est et centre. Le centre de recherche de Loudima



Jean-Claude Boukono félicitant Lambert Mounzeo crédit photo «DR»

a été donc choisi pour héberger ce projet. », a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : « Le ministre s'est engagé à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail des chercheurs ».

La zone de recherche de Loudima, un des fleurons de la recherche agronomique au Congo à l'époque, compte des laboratoires de recherche, des unités, des équipes et stations de recherche ainsi que différents services spécialisés. Ainsi, en prenant ses fonctions, Lambert Mounzeo compte sur l'ensemble des agents pour relancer et dynamiser la recherche à Loudima.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION DES SPORTIFS

Le sujet préoccupe Hugues Ngouélondélé

L'ambassadeur du Sénégal au Congo a échangé, le 7 février, avec le ministre des Sports et de l'éducation physique pour lui partager quelques expériences de son pays dans le domaine.

Batoura Kane Niang a précisé, à sa sortie de l'audience, que son pays dispose en plus de plusieurs centres de formation de très haut niveau, des centres de formation des professeurs d'éducation physique et aussi des écoles de football. Elle invite les autorités congolaises à se rendre dans son pays pour approfondir leurs connaissances dans ce domaine, tout en permettant aussi à la partie sénégalaise de tirer profit de l'expérience congolaise dans la construction des infrastructures.

« Je suis venue partager quelques expériences au Sénégal, notamment dans le cadre de la formation. Nous avons des centres de formation de concepteurs sportifs de très haut niveau, mais aussi des centres de formation de professeurs d'éducation physique au Sénégal et nous avons aussi des écoles de football. Nous avons des centres aérés de sport. Nous souhaiterions qu'une délégation congolaise se rende à Da-



Le ministre Hugues Ngouélondélé échangeant avec l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang. (Adiac)

kar; au Sénégal, pour échanger avec l'expérience sénégalaise surtout que le Congo a un complexe sportif, celui de Kintélé, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Afrique », a commenté Batoura Kane Niang.

Elle a souhaité que le Congo puisse utiliser ce complexe pour toute l'élite sportive africaine, précisant, par ailleurs, que son vœu, le plus ardent, est de voir le Congo devenir « la pépinière de l'élite sportive africaine. »

Les deux personnalités ont, par ailleurs, évoqué les préparatifs de la commission mixte Congo-Sénégal, en s'appuyant notamment sur le projet de la convention. Pour l'ambassadeur du Sénégal au Congo, les échanges ont por-

té sur la possibilité d'élargir ce projet à d'autres disciplines. « La convention parle de l'athlétisme et le handball et nous souhaitons aller au-delà, même au niveau de la conception dans le domaine sportif, parce que la formation est extrêmement importante. Ce n'est pas seulement ceux qui sont sur le terrain, mais même les managers du sport ont besoin d'être formés », a-t-elle déclaré. « Nous avons des centres d'une certaine dimension qui forment les managers, les instructeurs et les cadres sportifs qui ont en charge la gestion du sport dans notre pays à différent niveau. Et nous voulions profiter de cette occasion pour que le Sénégal puisse offrir au Congo des places pour ces cadres sportifs pour qu'ils viennent subir des formations au même titre que les cadres sénégalais qui se forment dans ce centre pour que le Congo puisse en bénéficier à tous les niveaux », a conclu Batoura Kane Niang.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL

Le derby Etoile du Congo-Diables noirs reporté

Le match qui devrait opposer les deux clubs, le 11 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, est renvoyé à une date ultérieure.



Diables noirs-Etoile du Congo

Le duel Etoile du Congo-Diables noirs, comptant pour la 4e journée, ne se disputera plus à la date prévue, du fait que les clubs congolais engagés en compétitions africaines entreront en jeu dès ce samedi. La Mancha fera le déplacement de la Côte d'Ivoire pour affronter AS Tanda (Coupe de la CAF) et AC Léopards de Dolisie recevra AS Togo-port de Lomé, au stade de Madingou, dans le département de la Bouenza (Ligue africaine des champions). Le dimanche 11 février, AS Otoho en découdra avec Mouloudia club d'Alger à Owando (Ligue africaine des champions), dans le département de la Cuvette, tandis que Cara va se mesurer à l'Asante Kotoko de Kumasi au Ghana (Coupe de la CAF). Donc, pour la 4e journée du championnat national, les rencontres prévues pour le 10 février sont ramenées au 9. Il s'agit de Tongo FC-FC Kondzo, AS Cheminots-Patronage. Pour les rencontres qui devraient se disputer le 11 février, les dates de reprogrammation n'ont pas été fixées. Cara allait en découdre avec AS Otoho, Diables noirs contre Etoile du Congo et Nico-Nicoyé- AC Léopards de Dolisie. Le match de ce 8 février entre La Jeunesse sportive de Talangaï et V. Club est maintenu, au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Rominique Makaya

CHAN 2018

Le Maroc brise la malédiction des pays organisateurs

Les Lions de l'Atlas ont remporté, dimanche, la 5e édition, brisant ainsi le signe indien qui poursuivait jusque-là les pays organisateurs de la compétition.

Alors qu'il n'était même pas candidat à l'organisation du Championnat africain des nations (Chan), le Maroc a profité de la décision de la Confédération africaine de football de retirer cette compétition au Kenya pour enfiler le costume de pays organisateur. Après, tout s'est déroulé à la perfection pour les Lions de l'Atlas, qui ont inscrit, au bout de six rencontres, leur pays comme le premier organisateur à remporter le Chan. Les quatre premiers, à savoir la Côte d'Ivoire (2009), le Soudan (2011), l'Afrique du Sud (2014) et le Rwanda (2016) n'avaient jamais réussi un tel exploit.

El Kaabi rentre dans l'histoire de la compétition

Dans cette compétition, la moisson des buts a été inférieure aux trois autres. Seulement cinquante-huit buts ont été inscrits contre soixante-dix-huit pour le Rwanda 2016, soixante-et-onze pour l'Afrique du Sud 2014 et soixante-quatre pour le Soudan 2011. Dans le parcours du Maroc, seul le Soudan a réussi à lui tenir tête (0-0) lors de la 3e journée.

Et c'est le seul match au cours duquel, la meilleure attaque de la compétition (seize buts) est restée muette. Le Maroc a presque tout raflé. Meilleure attaque du tournoi, son attaquant Ayoub El Kaabi a été consacré meilleur joueur et meilleur buteur de la compétition avec neuf réalisations en six rencontres. Il a fait voler en éclat le record détenu par le Zambien Given Singulma (cinq buts). Le buteur marocain distance de très loin ses poursuivants Salah Al Taher de la Libye et Augustine Mulenga de la Zambie qui ont chacun inscrit trois buts. Fort de ses deux buts, Junior Makiessé complète le tableau avec les Marocains Walid El Karti et Zakaria Hadraf, plus deux Nigériens, deux Soudanais et un Zambien.

Le Congo 5e au classement final Pour leur deuxième participation à la phase finale, les Diables rouges du Congo ont fait mieux que lors de leur première expérience en Afrique du Sud au classement final. Éliminés dès le premier tour en en 2014 avec quatre points, les Diables rouges ont cette fois-ci franchi un palier en atteignant, pour la première fois, les quarts de finale de la compétition. Ils terminent premiers de leur groupe avec sept points devant l'Angola, cinq points, le

Burkina Faso (deux points) et le Cameroun (un point).

De tous les éliminés en quarts, le Congo était le seul à ne pas concéder de défaite au terme du temps réglementaire. C'est, d'ailleurs, lors de la fatidique épreuve des tirs au but que les poulains de Barthélémy Ngatsono ont courbé l'échine (5-3 face à la Libye). Le Congo a ainsi occupé le 5e rang au classement final après le Maroc, le Nigeria, le Soudan et la Libye. En matière de satisfaction, c'est la défense qui n'a concédé qu'un seul but en quatre matchs, lors des quarts de finale 1-1. Aucun quart finaliste n'est arrivé à ce stade avec les cages inviolées.

Le Cameroun et la Côte d'Ivoire : la déception

Pour leur troisième participation à la phase finale, les Lions indomptables du Cameroun ont plus que déçu. Quart-finalistes en 2016 et 2011, les Camerounais ont quitté pour la première fois la compétition dès le premier tour, avec un petit point glané et un but lors du match sans enjeu pour eux contre le Burkina Faso 1-1. La Côte d'Ivoire a, elle aussi, fait piètre figure dans cette compétition, les médaillés de bronze de la dernière édition ont quitté la compétition le moral dans les chaussettes avec un petit point.

J.G.E.